

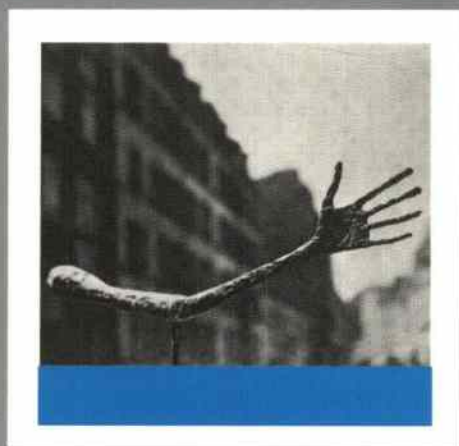
Accervo  
KISA

# Revue internationale des sciences sociales

Décembre 2003

178

## Les ONG et la gouvernance de la biodiversité



# Savoirs traditionnels et territoires de la biodiversité en Amazonie brésilienne

INSTITUTO SOCIOAMBIENTAL

Data 1/1/      
Cod. 4146

Florence Pinton

La faible capacité régionale de production agricole pour le marché en Amazonie et la marginalisation des communautés forestières qui lui est liée sont souvent interprétées comme la conséquence du maintien d'une agriculture dite traditionnelle. En revanche, la montée des problèmes globaux d'environnement comme celui de la déforestation ou, plus spécifiquement, celui de l'érosion des ressources phytogénétiques liée à la croissante spécialisation des systèmes productifs,

redonnent à ces agricultures des vertus environnementales et transforment leurs acteurs en partenaires potentiels du développement durable. Dans le contexte amazonien où les populations locales sont prises entre des dynamiques d'exclusion ou des processus d'acculturation, il devient ainsi possible d'envisager que l'agriculture traditionnelle soit en elle-même porteuse d'un devenir. Alors que les gouvernements suc-

cessifs imaginent de multiples projets d'intégration de la région au processus de développement économique<sup>1</sup>, mettant en péril l'existence du grand massif forestier, d'autres acteurs nationaux ou internationaux, issus du secteur privé ou représentant la société civile (ONG et associations diverses) militent pour la conservation de la forêt et de ses populations autochtones en se référant à de nouveaux référentiels de développement intégrant le respect des différences culturelles et des droits territoriaux<sup>2</sup>. Cette mise en convergence d'argumentaires écologiques et de préoccupations sociales se traduit sur le terrain par la pro-

motion d'une exploitation durable des ressources associée à une valorisation des pratiques agricoles traditionnelles, modèle alternatif dont la mise en œuvre n'est pas donnée en soi. Celle-ci repose d'abord sur une requalification de savoirs longtemps considérés comme archaïques et dépassés et dont l'existence est de plus en plus problématique, cette situation étant généralement symptomatique de sociétés en crise dans le contexte du développement (Dupré, 1991). Leur

perennité suppose également une adéquation entre un rapport à l'espace et un mode de gestion des ressources naturelles, ce qui confère une importance considérable aux stratégies d'appropriation territoriale et foncière. Elle exige, enfin, une démarche collective susceptible de permettre aux groupes concernés de s'organiser et de se faire entendre car toute forme de projet cherchant à valoriser un « patrimoine » doit non seulement se fonder

sur une vision partagée d'un territoire mais aussi s'appuyer sur des organisations localement légitimes. Ces dimensions politiques sont aujourd'hui devenues une nécessité pour acquérir une visibilité et garantir aux intéressés un accès à des subsides. Elles se traduisent au Brésil par la mise en discussion ou l'adoption d'une série de mesures juridiques visant à protéger les connaissances indigènes et traditionnelles et à encadrer les modes de compensations dont peuvent bénéficier les communautés détentrices de tels savoirs.

Si les « savoirs, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales » sont objets

Florence Pinton est maître de conférences en sociologie au laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS/CNRS) de l'université Paris 10 Nanterre, France. Ses recherches concernent l'agriculture, la transformation des espaces ruraux, et la construction des problèmes d'environnement, des politiques de la nature et du développement durable. Elle a travaillé sur le terrain en France et au Brésil.

Email: pinton@u-paris10.fr

de recherche depuis longtemps pour les scientifiques, leur prise en compte dans la définition et la mise en œuvre d'un développement durable, comme le prône l'article « 8j » de la Convention de la diversité biologique, est en revanche récente et pose un certain nombre de problèmes quant à sa pertinence, ses formes et ses procédures. Les recherches pluridisciplinaires que nous avons menées en Amazonie sur la gestion de la diversité variétale du manioc<sup>3</sup> en sont une bonne illustration : elles rendent compte de la richesse et de l'hétérogénéité des savoirs et pratiques relatifs à cette plante mais aussi de leur dynamique et des conditions de leur expression. Après avoir présenté le contexte amazonien dans lequel est cultivé le manioc, nous nous intéresserons aux environnements institutionnels et organisationnels dans lesquels évoluent les populations concernées pour amorcer une réflexion sur les configurations politiques émergentes en matière de préservation de savoirs locaux de gestion des ressources phytogénétiques. Dans un contexte favorable à la constitution de patrimoines, les ONG occupent une place non négligeable dans le champ politique et collaborent à la fois avec les scientifiques et les groupes locaux pour impulser de nouvelles normes.

## La culture du manioc en Amazonie brésilienne

La culture du manioc en Amazonie brésilienne renvoie à des enjeux économique et socio-culturel à la fois importants et divergents.

### Une agriculture familiale marginalisée

Le manioc (*Manihot esculenta* Crantz) est la principale culture d'une grande partie des populations forestières amazoniennes qu'elles soient d'origine amérindienne, métisse ou allochtone. Les caractéristiques agronomiques et écologiques de cette plante comme ses possibilités de transformation en de nombreux dérivés alimentaires ont certainement favorisé son importante diffusion en zone intertropicale. Ses racines charnues riches en féculé sont à l'origine de la préparation de nombreux produits alimentaires<sup>4</sup>. Parmi ceux-ci, la farine de manioc a été et reste le produit le plus recherché pour ses qualités de conservation et de stockage (Pinton, Empereira, 2001). Elle est d'ailleurs aujourd'hui la source principale de revenus pour l'ensemble des petits agriculteurs amazoniens. Ceux-ci pratiquent

une agriculture sur brûlis destinée à l'autoconsommation, et parfois à la vente, dans le cadre d'un système incorporant des activités complémentaires de subsistance (chasse, pêche et cueillette) et éventuellement marchandes (produits ou services). La flexibilité de ce système de production est telle que, selon les saisons, les opportunités ou la logique qui l'oriente, il oscille entre un modèle de subsistance et le modèle peasant.

Aujourd'hui plusieurs milliers de variétés sont cultivées dans le monde dans le cadre de ces agricultures familiales. Celles-ci ont en commun une profonde connaissance des milieux et des variétés qui y sont adaptées, un faible niveau technologique et une utilisation négligeable d'intrants. On peut s'interroger sur le sort qui leur est aujourd'hui réservé. Vont-elles disparaître, survivre, rejoindre les modèles qui constituent aujourd'hui la norme ou s'inventer de nouvelles destinées ?

### Une population très hétérogène

Le vaste ensemble que constitue l'Amazonie brésilienne présente des agricultures familiales très contrastées. Elles vont d'une agriculture pratiquée par des populations amérindiennes dont le mode de vie est centré sur une agriculture sur brûlis et l'utilisation de ressources forestières à celle pratiquée par des colons davantage insérés dans une économie de marché. Notre référence au qualificatif « traditionnel » exclut de fait les populations pionnières de l'Amazonie orientale mais ne renvoie pas pour autant à une société homogène, immobile et repliée sur elle-même. Elle recouvre en réalité des situations très disparates et définit plus un « contre-type » qu'un type sociologique. Parmi les caractéristiques de l'agriculture traditionnelle, on peut souligner qu'elle se fonde sur l'utilisation de matériel génétique local et qu'elle est contrôlée dans son intégralité par les agriculteurs. Il faut cependant remarquer que la référence à la tradition est de plus en plus utilisée au Brésil dans un cadre juridique pour désigner les populations vivant en étroite relation avec le milieu naturel et dont la reproduction repose sur une exploitation durable des ressources naturelles (Santilli, 2000<sup>5</sup>). Comme le soulignent Carneiro da Cunha et Almeida (2001), cette intégration au domaine juridique est à relier au contexte politique actuel qui s'appuie sur une institutionnalisation de la conservation. Les populations traditionnelles sont ainsi devenues une catégorie construite de sujets



La récolte du manioc dans l'Amazonie péruvienne. Christophe Kuhn.

politiques dont la reconnaissance passe par l'acceptation des « implications de la définition légale exigée par un usage à long terme des ressources naturelles ». En échange de droits territoriaux, elles s'engagent finalement à produire des services environnementaux comme celui de la conservation de la biodiversité, qui n'étaient jusqu'à là que les sous-produits de leur mode de vie<sup>6</sup>. Il est compréhensible qu'en Amazonie, de plus en plus de communautés locales soient séduites par ce nouveau type de contrat qui leur apporte à la fois une reconnaissance et des droits en échange d'une mise en visibilité de leurs pratiques. Les ONG ont participé à cette évolution en se faisant les porte-parole de telles considérations.

En Amazonie, trois grandes catégories socio-culturelles aux frontières souvent incertaines sont concernées a priori : les communautés amérindiennes, les métis appelés localement *caboclos* et enfin les *seringueiros*, descendants des émigrés nordestins des périodes fastes du caoutchouc. Elles occupent pour l'essentiel l'Amazonie des fleuves par opposition à l'Amazonie des routes, caractéristique des fronts pionniers qui progressent depuis les années soixante-dix dans les parties orientales puis sud de la région. Chaque groupe comme chaque lieu possède sa propre histoire qui le relie à la société brésilienne. Ces liens peuvent se décliner au travers de différents processus : scolarisation des enfants, immigration vers la ville, accès aux soins et aux systèmes de retraite, recherche de revenus monétaires, accès aux biens de consommation, intervention des organismes de développement agricole et plus récemment, revendications identitaires et territoriales, appui des mouvements écologistes, politiques environnementales et projets de développement durable. L'extrême variabilité des situations confère à chaque groupe, voire à chaque famille, des avénirs différents car elle les engage de façon spécifique dans un processus de recomposition politique et/ou sociale. La présence ou non de porte-parole susceptibles de faire valoir leur point de vue dans l'arène politique est déterminante, tout comme leur capacité à intégrer la cause écologiste dans leur argumentaire.

### La diversité variétale du manioc, un patrimoine

Le manioc est représenté par de très nombreuses variétés dans les systèmes de production des Amérindiens à qui l'on doit la création et le

contrôle de cette diversité génétique (Chernela, 1986 ; Kerr, 1986). « Au-delà de la domestication au sens strict, c'est-à-dire de la différenciation de l'espèce aujourd'hui cultivée à partir d'ancêtres sauvages, de nouvelles formes adaptées à de multiples exigences sont continuellement sélectionnées » (Empereire, 2002). Comme la plupart des plantes cultivées, la diversité variétale du manioc est le résultat de processus de sélection volontaire et/ou involontaire de la part des cultivateurs.

La diversité variétale, vécue à la fois comme patrimoine et ressource vitale pour les populations concernées, constitue par ailleurs un réservoir de diversité génétique relativement accessible aux améliorateurs officiels du secteur agronomique. Cherchant depuis les années 1940 à constituer un stock de matériel génétique pour les programmes d'amélioration du manioc, le secteur privé agro-industriel et les institutions de recherche participent à la conservation *ex situ* du manioc par la collecte de plante et la constitution de banques de germoplasmes. Cette diversité collectée ne représente cependant que très imparfaitement la diversité gérée par l'ensemble des cultivateurs (McKey *et al.*, 2001). Elle pose le problème de la validité à long terme de telles modalités de conservation qui isole la ressource de son environnement humain et écologique. Son exploitation commerciale pose aussi de manière aiguë le problème juridique de l'accès aux ressources génétiques et de la reconnaissance des savoirs associés, largement ressenti par la société civile brésilienne comme un risque de « biopiraterie ». Un exemple des implications juridiques de collecte de matériel est donné par la recherche que mène l'Embrapa<sup>7</sup> sur des variétés de manioc d'intérêt économique pour leur haute teneur en sucres libres, cultivées par des populations amazoniennes (Alves, 2000, Carvalho *et al.*, 1998, cité par Empereire, 2002). Plusieurs projets de loi ont été depuis déposés au congrès pour réguler l'accès aux ressources génétiques tandis que quelques états amazoniens se sont dotés de lois relativement restrictives. Les partisans de la conservation *in situ* admettent cependant qu'ils doivent affronter d'autres types de difficultés. La compréhension des modes de gestion locaux et de leurs impacts sur les processus de flux géniques est une première exigence. Dans un autre domaine, le degré d'adhésion des agriculteurs concernés par la politique publique de conservation conditionne la réussite de l'opération. Comme pour répondre à ces nouveaux défis,

chercheurs et agences de développement redécouvrent aujourd'hui la notion d'« approche participative », qu'ils associent systématiquement à leurs pratiques de recherche ou à leurs projets pour témoigner de leur prise en compte des savoirs locaux : il faut toutefois se demander comment se concrétise sur le terrain cette louable intention.

### **La conservation *in situ* comme nouveau rapport à la nature**

A partir du moment où la perte des savoirs traditionnels a été associée à la perte de la diversité biologique, les biologistes, en particulier les ethnobiologistes, ont pris le relais des sciences sociales en s'impliquant dans les débats autour de questions concernant l'appauvrissement des ressources phytogénétiques. Réintégrées dans le champ du développement à travers les nouveaux enjeux de conservation, les pratiques locales ont retrouvé leur légitimité aux yeux de certains chercheurs et institutions gouvernementales. En admettant qu'une telle évolution se dessine en Amazonie, il reste à observer les formes locales de ce retournement de discours qui érige la diversité variétale en bien commun après qu'elle a symbolisé l'archaïsme. En effet, en devenant patrimoine naturel, la diversité variétale peut être investie d'enjeux pouvant concerner aussi bien des éléments d'ordre identitaire que ceux qui visent plus directement à la maintenir. Plus précisément, la construction sociale et politique que ce nouveau rapport à la nature induit risque d'introduire encore plus d'hétérogénéité dans la grande panoplie des comportements et des acteurs.

### **Les savoirs locaux sur le manioc**

La recherche comparative que nous avons menée sur l'état de la diversité variétale du manioc en Amazonie entre 1998 et 2000 a concerné quatorze sites. La construction de notre référentiel de diversité à l'échelle du bassin amazonien est restée approximative compte tenu de nombreuses incertitudes d'ordre historique et de données bibliographiques sur le sujet qui sont peu nombreuses, relativement récentes et souvent délicates à interpréter (Empeira, 2001a). En dépit de ces restrictions, il a été possible de dégager des enseignements généraux qui ont été confrontés à nos propres résultats. Les données recueillies dans les populations amérindiennes du haut Rio

Negro ont attesté par exemple d'une diversité variétale importante qui avait déjà été observée par Chermela (1986) et Ribeiro (1995). Elles nous ont permis de considérer la région comme un foyer de haute diversité variétale<sup>8</sup> des maniocs amers par rapport aux autres régions étudiées.

### **L'évolution des liens sociaux et des représentations**

Les différents groupes observés n'accordent pas la même importance ni la même signification à une diversité variétale élevée. Les modes de gestion reposent en effet sur des savoirs et des savoir-faire qui trouvent leur origine dans des corpus de connaissances et de représentations variables. Les récits mythiques recueillis chez les Amérindiens, relatifs à l'origine de l'agriculture ou des plantes cultivées, racontent l'origine du manioc. La diversité y est clairement inscrite et s'articule aisément au temps présent. Dans le cas du haut Rio Negro par exemple, la diversité d'origine est signalée par une douzaine de variétés initiales, parmi lesquelles principalement des blanches. L'ampleur de la diversité actuelle s'explique par l'apparition postérieure de nouvelles variétés. Cette diversité à la fois ancestrale et acquise au cours de l'histoire vécue s'inscrit dans une dynamique agricole dont la dimension sociale est très nettement soulignée dans les mythes (Empeira, 2001b).

La diversité de ces mythes et leur caractère dynamique résultent d'un mode de transmission orale. Or, il est indéniable que la transmission de père en fils s'effectue de plus en plus difficilement pendant que le savoir très élaboré des femmes à propos des différentes variétés s'étiole. Outre la tendance à l'émigration des vieux vers les villes<sup>9</sup>, qui prive les familles du savoir traditionnel, ceux qui restent ne sont plus sollicités par les plus jeunes pour transmettre leur savoir. Raconter un mythe suppose un questionnement, nous précise un ancien. Une version simplifiée de l'origine du manioc est aujourd'hui retranscrite dans les livres scolaires. Ces ruptures dans la transmission du savoir rapprochent sensiblement le monde indien de l'univers *caboclo* aux connaissances sur le milieu naturel plus limitées. Certes, la diversité des plantes cultivées demeure importante mais le corpus de connaissances et de représentations qui s'y rattache se modifie d'une génération à l'autre. La disqualification du mythe altère le rapport à la diversité variétale du

manioc. La perte du nom des variétés précède en général celle du matériel biologique.

### Les différents niveaux de perception des savoirs

Par leur insertion dans le marché et leur articulation à la société globale, les communautés sont sans cesse confrontées à des individus porteurs d'autres savoirs. Il faut donc être très attentif à cette hétérogénéité par référence à un objet qui transcende différents univers de pensée (consommateurs, producteurs, généticiens etc.). Nous avons montré que la perception du manioc est d'abord fortement dépendante de l'échelle d'observation qui s'y rapporte (Empeiraire *et al.*, 1998 ; Empeiraire, 2001a et b). Il s'agit en premier lieu d'une diversité reconnue à l'échelle infraspécifique : tous les manioc cultivés dans le bassin amazonien appartiennent à l'espèce *Manihot esculenta* Crantz. À l'échelle du Brésil, le terme d'acceptation le plus ample est *mandioca*. Il est employé au sens large et englobe tous les types de manioc. À l'échelle régionale, il désigne uniquement la catégorie dominante de manioc qu'ils soient doux ou amers. En Amazonie centrale, le terme *mandiocas* est utilisé pour désigner les manioc amers tandis que les doux, moins fréquents, sont dits *aipins* ou *macaxeiras*. Le sens attaché à la notion de variété dépend ensuite des catégories d'acteurs qui y font référence et de leur expérience cognitive. La variété est en effet une notion locale qui ne prend sens que dans un contexte culturel particulier. Les variétés de manioc telles qu'elles sont connues des généticiens, des agronomes, des agriculteurs ou même du grand public n'ont pas la même signification. Le consommateur urbain, comme le commerçant, vont quant à eux ne distinguer que le manioc doux du manioc amer ou, à la rigueur, le manioc jaune du manioc blanc. « La notion de variété ne constitue donc pas un référentiel absolu : c'est l'unité minimale de perception et de gestion de la diversité biologique » (Empeiraire, 2001b). Le code international de nomenclature des végétaux cultivés se réfère lui à la notion de « cultivar » (*cultivated variety*).

Ces différents niveaux de perception reposent sur des savoirs distincts que l'on pourrait qualifier, de manière simpliste, de profanes lorsqu'ils émanent de non spécialistes (consommateurs, grand public), par opposition à des savoirs spécialisés relevant d'une pratique empirique

(agriculteurs) ou d'une discipline scientifique (savoirs experts). Leur plus ou moins grande mobilisation peut, dans certaines situations, révéler des rapports de force.

### Constructions sociales et modèles de gestion de la diversité

L'approche comparative a mis en évidence le lien entre un niveau de diversité et le fonctionnement global de chaque société comme celui de l'agrosystème qu'elle produit<sup>10</sup>. L'amplitude de la diversité varie, par moyenne régionale, de 2,5 à 33 variétés à l'échelle du cultivateur. D'une population à l'autre, les savoirs impliqués sont inégaux. Extrêmement riches dans certains groupes amérindiens, ils s'appauvrissent chez les *caboclos* et se réduisent chez les *seringueiros* (Pinton, Empeiraire, 2001).

En effet, la constitution et le renouvellement des stocks de variétés de manioc utilisées sont canalisés par des savoirs, des attitudes et des représentations propres à chaque groupe, qui se traduisent par des pratiques de conservation et de gestion très variables. De leur combinaison résultent diverses constructions de la diversité où processus biologiques et pratiques sociales interfèrent à tous les niveaux. Mais l'expression de la diversité variétale dépend en dernier lieu de la valeur culturelle qui lui est accordée.

Chaque groupe se caractérise dans sa gestion de la diversité par le fonctionnement de ses réseaux, par son rapport à l'expérimentation et par la modalité de ses « cadrages » entendus comme principes de décision (Pinton, 2002). Car les pressions qui s'exercent sur l'amplitude de la diversité variétale des manioc sont d'origines multiples. Elles peuvent être d'ordre socioculturel (accès aux réseaux d'échanges de boutures, importance accordée à la nouveauté, valeur patrimoniale reconnue, habitudes alimentaires etc.), économique (incitation du marché, filières de commercialisation, prix, etc.) et bien sûr écologique. Ainsi l'un des facteurs explicatifs de la haute diversité relevée en Amazonie du nord-ouest – un territoire géographique partagé par plusieurs ethnies de familles linguistiques différentes – pourrait être la faible fertilité des sols (Empeiraire, 2001b). Plutôt que de sélectionner quelques variétés adaptées à de faibles niveaux de fertilité, les groupes indigènes ont opté pour une stratégie fondée sur la multiplicité de réponses possibles en termes d'adaptation au

milieu. Une telle stratégie va de pair avec la possibilité de conserver une gamme de variétés aux caractéristiques agronomiques (temps de conservation, maturité, etc.) et alimentaires (teneurs en fibres, féculés, eau...) diversifiées et repose sur un ensemble de variétés en continuel brassage au sein d'une vaste région.

À partir de la formalisation des différentes combinaisons possibles, nous avons identifié deux modèles extrêmes associés à deux modes de perception de la diversité. D'un côté, la démarche expérimentale pratiquée par les Amérindiens ouverte au renouvellement de la diversité, contrairement à celle des autres catégories de populations qui vise à restreindre la définition de nouvelles variétés ; de l'autre, la démarche sélective qui renvoie à un assemblage de quelques variétés maintenues d'une génération à l'autre. Ces différents modèles sont à relier à l'identité des acteurs en présence (agronomes, développeurs, communautés agricoles, hommes ou femmes, etc.) et à la qualité des relations établies entre eux (rapports d'autorité ou de concertation), en d'autres termes le « collectif » qui participe à la production de ces savoirs. Celui-ci joue un rôle déterminant dans leur légitimation comme dans leur disqualification. Ce sont précisément ces aspects que nous allons envisager dans la partie suivante.

Si ces recherches ont permis d'affirmer que la diversité variétale du manioc était encore très importante à l'échelle de l'Amazonie, elles ont aussi mis en évidence que les anciens types de régulation sociale qui présidaient à l'usage et à la gestion des ressources naturelles étaient en voie de régression dans le contexte actuel de transformation des écosystèmes forestiers et des sociétés. Autrement dit, les cadres socioculturels « traditionnels » du maintien de la diversité variétale ont perdu de leur pertinence auprès des populations locales qui, en fonction du contexte socio-politique, réagissent différemment aux nouveaux défis qui se posent à elles.

## **Savoirs en devenir : entre processus de négation et tentatives de réhabilitation**

### **Les acteurs institutionnels du changement**

Depuis trente ans, la région amazonienne a connu différentes interventions qui ont affecté son orga-

nisation territoriale et politique. Elles ont abouti à des zonages qui relèvent de situations foncières et de contextes institutionnels très différenciés. Au sein de ces nouvelles constructions politiques, les ONGs ont acquis un rôle stratégique à côté des programmes publics de développement. Qu'elles appartiennent à la mouvance écologique ou sociale, les projets qu'elles défendent doivent dorénavant intégrer des objectifs de conservation de la nature et de soutien au développement communautaire. Au même moment, les politiques publiques de soutien à l'agriculture ont effectué un changement de cap perceptible en admettant que la consolidation d'une agriculture familiale pouvait être envisagée comme une alternative intéressante<sup>11</sup>. On peut alors tenter de comprendre comment est traitée la question des savoirs et des pratiques liées à la gestion des ressources naturelles dans ces nouveaux contextes. Pour y parvenir, les particularités historiques de chaque zone d'étude sont à prendre en considération comme leur mode d'articulation à la société englobante, que celle-ci soit nationale ou internationale.

En effet, si certains *municípios*<sup>12</sup> affichent une dynamique de développement rural par la création de marchés locaux, d'autres sont sous le contrôle d'oligarchies locales qui cherchent à perpétuer des relations de subordination entre petits producteurs et « patrons ». Le désengagement de l'État comme l'absence ou le manque d'efficacité des syndicats ruraux ou autres formes d'organisations collectives dans certaines régions ne font qu'entériner une telle situation. Le rapport au foncier et aux ressources est aussi un élément discriminant important. Amérindiens et *seringueiros*, reconnus respectivement comme peuple indigène et populations traditionnelles, ont bénéficié ces dernières années de la convergence d'intérêts entre ceux qui défendaient la forêt et ceux qui militaient pour le respect des identités et le droit des peuples. Ces alliances se sont traduites par une amélioration de leur situation foncière : reconnaissance des territoires indigènes pour les premiers et création des réserves extractivistes pour les autres, fondées sur une appropriation collective des ressources naturelles. Ces processus de délimitations de frontières (identitaires et/ou territoriales) ont une fonction politique extrêmement importante dans la mesure où ils apparaissent comme une condition essentielle de l'action collective. Regroupées en une aire unique de 10,6 millions d'hectares, les terres indigènes de la région du haut et moyen Rio



Negro, homologuées en 1998, abritent une population aujourd'hui très impliquée dans des micro-projets de développement durable portés par des structures associatives. Ces nouvelles dynamiques témoignent d'un changement profond du mode d'articulation des « populations autochtones » à la société englobante. Les *seringueiros*, quant à eux, ont bénéficié d'importantes retombées médiatiques liées à leur histoire et se sont dotés de diverses organisations associatives pour les représenter dans l'arène politique aux échelles locale, nationale et internationale. Les *caboclos* apparaissent finalement les moins bien lotis, n'ayant pas su s'imposer sur la scène publique. On relève, dans de nombreux cas, la précarité de leur situation foncière et la faiblesse de leurs organisations collectives. Cible privilégiée des organismes publics d'aide au développement agricole, ils sont en revanche ignorés des bailleurs de fond internationaux du développement durable qui investissent préférentiellement sur les groupes plus médiatisés.

Ces configurations politiques sont déterminantes quant au traitement des savoirs locaux. Pour illustrer ces diverses tendances, nous avons choisi de présenter deux situations contrastées. La première concerne des populations *caboclos* confrontées à une politique classique d'intégration agricole tandis que la deuxième relève du domaine de l'action des ONG en territoire indigène et s'appuie sur la conservation.

### **Une intégration agricole reposant sur un objectif de « rationalisation » des pratiques**

Face à la domination du marché mondial, l'État brésilien s'est toujours aligné sur des impératifs productivistes pour défendre son agriculture. Le rôle principal de l'Embrapa, institution fédérale de recherche agronomique, a d'ailleurs été d'accompagner la modernisation de l'agriculture à partir des années 1970. Aujourd'hui grand producteur de manioc, le Brésil souhaiterait rendre son agriculture plus compétitive pour se positionner avantageusement sur le marché international. Dans cette optique, la faible participation des états du Nord à l'effort national a été considérée comme problématique. De l'avis des différents experts, les modes de production agricole sont à l'origine d'une telle situation. Ils constatent que la majorité des cultivars locaux se sont maintenus dans ces régions de cultures traditionnelles, et

ceci malgré les efforts déployés par les agents de développement pour diffuser des variétés sélectionnées. Pour eux, le verdict est sans ambiguïté : la diversité variétale présente localement est synonyme d'ignorance, de faibles rendements et de surfaces réduites (Pinton, 2002).

La prédominance d'une agriculture traditionnelle en Amazonie serait donc symptomatique d'une résistance des populations forestières à l'innovation technologique mais surtout de l'incapacité des acteurs institutionnels à soutenir leur développement. Les récentes orientations politiques agricoles vont permettre de doter l'agriculture traditionnelle d'un soutien<sup>13</sup> technique et économique afin de faciliter toute une série de transformations au sein du système de culture.

Dans le cadre de ces nouvelles perspectives, nous avons observé que les collectifs mis en place pour stimuler l'agriculture paysanne obéissaient toujours à une rationalité technique et scientifique déconnectée de la réalité vécue localement. Fonctionnant sur des rapports d'autorité ne reconnaissant que la pensée savante, les techniciens agricoles s'avèrent incapables de répondre aux attentes et besoins des agriculteurs. L'analyse par filière montre, de surcroît, que les véritables enjeux du développement agricole dans ces régions inégalitaires se trouvent ailleurs. Le marché est très défavorable aux petits producteurs locaux qui n'ont pas les moyens de s'y inscrire efficacement. Outre le nombre considérable d'intermédiaires, les savoir-faire ancrés dans certaines communautés à l'origine de la « typicité » de certains produits ne sont pas respectés par le marché. Dans ses efforts pour organiser le contrôle de la qualité des produits, le ministère de l'Agriculture n'a pas su mettre en place des dispositifs de soutien et de protection qui reconnaissent les savoir-faire empiriques.

De façon générale, la mise en place de nouvelles formes de collaboration entre les différents acteurs du développement agricole (agriculteurs et agricultrices, associations de producteurs, syndicalistes, vulgarisateurs, chercheurs, coopératives, entreprises) continue à s'inscrire dans une démarche classique de modernisation agricole qui se caractérise par la prédominance de rapports de domination entre groupes d'acteurs interdisant globalement le renouvellement de la production de connaissances. Confronté aux seules forces de l'État ou du marché, le petit producteur peine à s'organiser et à se faire entendre.

Les « intérêts » nationaux de développement du marché du manioc entrent en conflit avec les logiques locales de cette économie paysanne et/ou de subsistance tandis que les intérêts des élites locales sont antagonistes à ceux des producteurs. Seules les organisations indigènes ou de *seringueiros*, appuyées par des ONG et reconnues à l'échelle internationale pour leur gestion durable de la forêt, semblent en mesure de s'engager dans de nouveaux partenariats.

### Un partenariat fondé sur des dynamiques d'interactions et de concertation

A partir des années 1980, on assiste en Amazonie à un processus de création d'associations indigènes sous forme d'organisations de la société civile (osc). De moins de dix avant 1988, elles sont passées à plus de cent quatre-vingts pour la région Nord (Albert, 2001). Le mouvement amérindien a connu en même temps d'importantes mutations qualitatives avec un déplacement des revendications territoriales et identitaires vers des modèles alternatifs d'un développement qui soit à la fois local, solidaire et durable. Par ailleurs, le désengagement progressif de l'État a laissé la place à des organisations qui ont mis en avant les fonctions de services économique et social, et pour qui l'accès au marché et au « marché de projets » internationaux et nationaux, ouverts par les politiques nouvelles de décentralisation, est devenu un objectif central.

Le cadre socio-politique, économique et culturel du haut et moyen Rio Negro n'échappe pas à ces recompositions. Nous assistons en effet à la consolidation d'une organisation politique relativement récente, basée sur une dynamique associative, et dont la légitimité vient de la double nécessité de protéger et d'articuler le territoire indigène au monde extérieur. Elle permet d'occuper un espace intermédiaire à l'intersection du local et du global, entre l'État et le monde indigène. Ce positionnement est la condition *sine qua non* du montage de projets locaux en partenariat avec des institutions nationales ou des réseaux transnationaux qui apportent des financements extérieurs. Le défi est de créer les conditions favorables à l'émergence d'innovations et d'expérimentations en termes de gestion des ressources naturelles (agriculture et ressources renouvelables). Des projets pilotes trouvent ainsi leur inspiration dans des activités traditionnelles

et en valorisent certains aspects. On peut citer l'introduction de nouvelles technologies pour garantir l'autonomie alimentaire (projet de pisciculture), la mise en place de circuits de commercialisation pour développer l'artisanat comme source de revenus (contrats commerciaux) ou encore, au sein des services de l'État, la formation des agents de santé associée à la valorisation des plantes médicinales traditionnelles ou la formation de professeurs d'école de culture indigène. Nous sommes donc confrontés à des situations où, a priori, tous les savoirs sont mis en circulation. Deux médiateurs du monde amérindien travaillent en partenariat : la FOIRN (Fédération des organisations indigènes du Rio Negro), créée en 1987, et l'ISA (Instituto socio-ambiental), ONG fondée en 1994.

Le rôle de la FOIRN est de fédérer, à l'échelle régionale, l'ensemble des associations locales pour renforcer les solidarités intra- et inter-communautaires et leur donner une meilleure visibilité sur la scène publique. Soumis à des cycles de formation susceptibles de les familiariser avec les techniques (informatique, gestion, administration) et les savoirs « modernes » (disciplinaires), les leaders indigènes naviguent, de fait, dans deux univers distincts. L'ISA de son côté a un rôle affirmé de formation, de médiation et de légitimation et apporte aux organisations amérindiennes son expérience et son savoir-faire pour le montage de projets associant le social et l'écologique. Pour « construire des solutions durables » qui intègrent ces différents aspects, elle prône « la défense des biens et droits sociaux, collectifs ou diffus relatifs au milieu naturel, au patrimoine culturel, aux droits humains et des peuples<sup>14</sup> ». Organisation relativement récente, cette ONG résulte d'une fusion entre le Programme des Peuples Indigènes du Brésil du centre oecuménique de documentation et d'information et le Centre de droits indigènes. Reconnue par l'État à la fois pour sa compétence scientifique et pour ses capacités d'action, elle est membre du groupe de travail sur la « sociobiodiversité » du forum brésilien des ONG et mouvements sociaux et anime en partie le Programme National de la diversité biologique. Elle a d'ailleurs été reconnue d'intérêt public (Oscip) en septembre 2001 par une récente loi brésilienne censée organiser ce « troisième secteur » (Buclet, 2002). Reconnue comme porte-parole de grandes causes sociales et environnementales, l'ISA entend faire pression sur les politiques publiques en matière de gestion des

unités de conservation et des aires indigènes. Composée essentiellement de spécialistes de haut niveau, son équipe offre la palette des savoirs susceptibles d'apporter une certaine crédibilité à ses méthodes de travail et d'intervention sur le terrain<sup>15</sup>. Militante, entre autres, de la cause amérindienne du haut Rio Negro pour avoir activement participé à la délimitation des territoires, elle fonde ses actions sur les notions d'identité culturelle, d'usage durable des ressources renouvelables, d'autogestion, et de commerce solidaire. Son action, limitée actuellement aux territoires indigènes situés en amont du fleuve et déjà partiellement recouverts par des unités de conservation<sup>16</sup>, doit prendre toute son ampleur dans le cadre d'un projet beaucoup plus ambitieux, le programme Rio Negro, inscrit dans le long terme et dont l'objectif est de créer, à l'échelle du bassin, une dynamique de développement durable. Actuellement dépourvue de protection légale dans sa partie aval, la région du moyen Rio Negro a été décrétée aire prioritaire pour la biodiversité à la suite des consultations de Macapá organisées en 1999 et fait partie des vingt-deux aires d'Amazonie dont il est recommandé que la gestion durable soit confiée aux populations locales, reconnues comme partenaires privilégiées de la conservation<sup>17</sup>. Sur le plan juridique, le choix du dispositif de protection légale s'appuie sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles des habitants et répond ainsi aux exigences de l'article « 8j » de la convention internationale qui a intégré dans ses objectifs la conservation des « modes de vie traditionnels » comme stratégie de conservation de la diversité biologique. Les zones de « mégadiversité<sup>18</sup> » sur lesquelles s'accordent les experts sont étroitement associées à la présence de communautés traditionnelles.

Pour mettre en place son programme régional de développement durable, l'ISA assoit ses collaborations de recherche avec les scientifiques sur l'exigence d'une restitution et valorisation des résultats en direction des communautés indigènes. Ces nouvelles formes d'expérimentation sociale se sont concrétisées en 2000 par la tenue du premier séminaire de recherche du Rio Negro qui a réuni environ quarante chercheurs et autant de représentants des communautés locales. Les différentes sessions organisées avaient pour mission de débattre des recherches menées dans la région ainsi que de leurs résultats afin d'« échanger idées, expériences, projets, compétences et formes de connaissances<sup>19</sup> ».

La multiplicité de fonctions et des compétences de l'ISA, son double rôle de partenaire des organisations amérindiennes et de prestataire de services vis-à-vis du secteur public lui donnent une identité difficilement saisissable. De plus, si l'on se réfère à la typologie proposée par Buclet<sup>20</sup>, l'ISA relève de toutes les catégories proposées, à la fois par ses origines, son engagement et ses compétences scientifiques. En s'étant elle-même baptisée « socio-ambiental », elle semble vouloir mettre en exergue le couple de valeurs qui alimentent ses actions, porteuses de nouvelles formes de gestion sociale.

Sans qu'il soit encore possible de disposer de données sur les retombées réelles de telles procédures, on peut déjà reconnaître la mise en place de dispositifs d'action tournés vers la recherche d'un dialogue social susceptible de produire de nouvelles connaissances et de valider des décisions. Ces procédures tranchent évidemment avec les rapports de pouvoir observés traditionnellement en Amazonie. Elles sont néanmoins porteuses d'une contradiction apparente, celle de se montrer favorable à la réhabilitation de savoirs locaux tout en s'inscrivant dans une volonté collective de changement de modes de vie. Nous avons vu que le savoir local est en train de se transformer sous la pression de dynamiques extérieures, voire internationales, ainsi que de l'impulsion apportée par les médiateurs aux actions de formation et de développement entreprises au sein de l'univers amérindien. Ce qui nous semble en jeu dans ces évolutions, ce n'est pas tant le maintien de savoirs traditionnels, qui n'aurait en soi pas beaucoup de sens, que la capacité des intervenants à interagir, dans des processus porteurs de démocratie technique. Outre la mise en circulation des savoirs, il faut être en mesure de les reformuler et de construire de nouvelles normes.

## **Conclusion : de nouveaux contextes pour de nouveaux savoirs locaux**

À partir du moment où les sciences biologiques et les sciences sociales se sont retrouvées autour du même objet de recherche représenté par « les pratiques et les savoirs traditionnels », ces derniers ont été considérés comme favorables à la mise en œuvre d'un « développement durable ». Nos recherches pluridisciplinaires sur la gestion de la

diversité variétale du manioc révèlent la complexité des processus qui participent au maintien de cette diversité mais aussi la fragilité des situations face aux diverses pressions qui s'exercent sur les milieux et sur les populations détentrices de ces savoirs. Compte tenu des enjeux liés à la conservation de l'agro-biodiversité, elles permettent néanmoins de défendre certains modèles (conservation *in situ*) et/ou d'identifier quelques leviers d'action qui permettraient d'améliorer le sort des communautés forestières dans leur ensemble (instruments économiques de valorisation des produits locaux, instruments juridiques de protection de la typicité de certaines farines, dispositifs de protection des terres etc.). Nos recherches montrent aussi que la reconnaissance internationale des savoirs traditionnels ne signifie pas tant leur « conservation » que leur qua-

lification dans le cadre de nouveaux collectifs d'action.

À l'évidence, la référence au développement durable a permis à certaines ONG de se positionner avantageusement sur l'échiquier politique. C'est en tout cas ce que nous inspirent les actions entreprises par l'ISA. Cette institution a été en mesure d'acquiescer une certaine crédibilité dans le champ politique national et international pour mettre en œuvre, sur le terrain, de nouvelles formes de gouvernance impliquant les communautés locales, le secteur privé, l'État et la recherche scientifique. Ces collectifs d'action devraient favoriser une redéfinition et un ajustement des savoirs locaux aux nouveaux contextes qui s'imposent. Ils restent cependant circonscrits aux territoires institutionnalisés de l'environnement.

## Notes

\* Je remercie Laure Empeiraire de m'avoir autorisée à reprendre des données de recherches communes.

1. Le projet d'intégration économique de la région amazonienne *Avanço Brasil* (2000-2003) du Ministère de la Planification et du budget a prévu d'énormes travaux d'infrastructure pour favoriser l'exportation de grandes productions agricoles comme le soja.

2. La défense du droit des populations s'appuie sur l'article « 8j » de la convention sur la biodiversité, dont le Brésil est signataire

3. « Gestion des ressources biologiques en Amazonie : la diversité variétale du manioc et son rôle dans les systèmes de production », convention 1998-2000 avec le CNPq (Conseil national de recherche scientifique et technologique), l'*Instituto Socioambiental* (ISA) et l'IRD (Institut de recherche pour le développement), coordonnée par L. Empeiraire et G. Andreollo, financée par le CNPq, l'IRD, le BRG

(Bureau des ressources génétiques) et le Programme environnement, vie et société du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

4. Divers types de farines, *tapiocas*, *beijus*, *cachiris* ou *caicumás* – des bières de manioc, *tucupi*, *arubé*, pour les plus connus. Les feuilles donnent aussi lieu à une préparation dénommée *maniçoba* (Empeiraire, 2002).

5. Le projet de loi brésilien relatif au système national des unités de conservation (CNUC) s'appuie sur une définition proche.

6. Les économistes parleraient d'externalités positives.

7. *Empresa brasileira de pesquisa agropecuaria*.

8. Elle présente par ailleurs une grande diversité socioculturelle avec 22 ethnies appartenant à trois familles linguistiques.

9. Les vieux émigrent vers les villes, pour des raisons de santé ou pour toucher leur retraite.

10. L'analyse comparative des pratiques de gestion ayant fait l'objet de publications, nous invitons le lecteur à s'y reporter (Empeiraire *et al.*, 1998 ; Mc Key *et al.*, 2001 ; Pinton et Empeiraire, 2001 ; Pinton, 2002).

11. L'aspect le plus spectaculaire de cette reconnaissance est la création du Ministère du Développement agricole en liaison avec le Conseil national de développement rural durable (CNDRS), à côté du traditionnel Ministère de l'Agriculture (Eli da Veiga, 2001).

12. Entités administratives attachées à des centres urbains.

13. Création au sein de l'Embrapa d'un axe de recherche consacré à ce domaine et lancement d'un programme spécifique de soutien à l'agriculture familiale suite à la pression d'organisations syndicales.

14. Source : [www.socioambiental.org](http://www.socioambiental.org).

15. Les anthropologues sont les mieux représentés mais sont aussi présents des juristes, des écologues, des biologistes et des ingénieurs.

16. Les unités de conservation désignent l'ensemble des aires protégées, elles-mêmes étant encadrées par 19 statuts juridiques auxquels il faut rajouter les terres indigènes. Elles totalisent 33 % des terres de l'Amazonie légale.

17. Ce sont les aires prioritaires pour les populations traditionnelles et les peuples indigènes (Capobianco, 2001).

18. On les désigne sous le terme de « hot spot ».

19. Source : [www.socioambiental.org](http://www.socioambiental.org). C'est à cette occasion que les résultats de notre recherche sur la gestion de la diversité variétale du manioc par les différentes communautés amérindiennes ont été présentés par Laure Empereire.

20. Légitimées par leur rôle d'intermédiation entre les citoyens et les institutions politiques et administratives de l'État, l'auteur considère, en s'appuyant sur une étude réalisée dans l'état du Para (Amazonie), que les ONG qui « revendiquent leur appartenance au champ du développement durable » se répartissent en quatre catégories : chrétiennes, militantes, socio-environnementales et de recherche (Buclet, 2002).

## Références

- ALBERT, B. 2001. « Associations amérindiennes et développement durable en Amazonie brésilienne », *Recherches amérindiennes au Québec*, 31(3).
- ALVES, J. 2000. « Pesquisa revela : mandioca pode ter até 600 derivados », *Genebio*, 2(5), P.5.
- BUCLET, B. 2002. « Les expérimentations des ONG en Amazonie : quel pouvoir pour quelle responsabilité ? », *Lusotopie*, 9(1), p. 263-282.
- CAPOBIANCO, J.-P. (dir. publ.) 2001. *Biodiversidade da Amazônia*, São Paulo, Estação Liberdade / ISA.
- CARNEIRO DA CUNHA, M. ; ALMEIDA, M.W.B. 2001. « Populações tradicionais e conservação ambiental », dans Capobianco (2001), p. 184-193.
- CARVALHO, L.J.C.B. ; CAMPOS, G. B. ; SCHAAL, B. A. 1998. « Starchless clone of cassava », *Rev. Brasileira de Mandioca*, 17(supl.), p. 61.
- CHERNELA, J. M. 1986. « Os cultivares de mandioca na área do Uaupês (Tukano) », dans Ribeiro, B. G. (dir. publ.), *Suma Etnológica Brasileira. 1 – Etnobiologia*, Petrópolis, Ed. Vozes / FINEP, p. 151-158.
- DUPRÉ, G. (dir. publ.) 1991. *Savoirs paysans et développement*, Paris, Kathala / ORSTOM.
- EMPERAIRE, L. 2001a. « Elementos de discussão sobre a conservação da agrobiodiversidade : o exemplo da mandioca (Manihot esculenta Crantz) na Amazônia brasileira », dans Capobianco (2001), p. 225-234.
- EMPERAIRE, L. (dir. publ.), 2001b. *Manejo dos recursos biológicos na Amazônia : a diversidade varietal da mandioca e sua integração nos sistemas de produção*, Rapport de recherche, Brasília, CNPq / ISA / IRD.
- EMPERAIRE, L. 2002. « O manejo da agrobiodiversidade – o exemplo da mandioca na Amazônia », dans Bensusan N. (dir. publ.), *Será melhor mandar ladrilhar ?*, Brasília, UnB, p. 189-202.
- EMPERAIRE, L. ; PINTON F. ; SECOND G. 1998. « Gestion dynamique de la diversité variétale du manioc (Manihot esculenta) en Amazonie du Nord-Ouest », *Natures, Sciences et Sociétés*, 6(2), p. 27-42.
- KERR, W.E. 1986. « Agricultura e seleções genéticas de plantas », dans Ribeiro, B.G. (dir. publ.), *Suma Etnológica Brasileira. 1 – Etnobiologia*, Petrópolis, Ed. Vozes / INEP, p. 151-158.
- MCKEY, D.B. ; EMPERAIRE, L. ; ELIAS, M. ; PINTON, F. ; ROBERT, T. ; DESMOULIÈRE, S. ; RIVAL, L. 2001. « Gestions locales et dynamiques régionales de la diversité variétale du manioc en Amazonie », *Genet. Sel. Evol.*, 33 (supp. 1), p. 470- 491.
- PINTON, F. ; EMPERAIRE L. 2001. « Le manioc en Amazonie brésilienne : diversité variétale et marché », *Genet. Sel. Evol.*, 33 (supp. 1), p. 491-512.
- PINTON, F. 2002. « Manioc et biodiversité : exploration des voies d'un nouveau partenariat », *Natures, Sciences, Sociétés*, 10(2), p. 18-30.
- RIBEIRO, B. G. 1995. *Os Índios das águas pretas*. São Paulo : EDUSP / Companhia das Letras.
- SANTILLI J., 2000. *A proteção legal aos conhecimentos tradicionais associados à biodiversidade : o artigo 8(j) da Convenção da Diversidade Biológica e as propostas para sua implementação no Brasil e em outros países*. Document de travail, Brasília, ISA.
- VEIGA, J.E. DA et al. 2001. *O Brasil rural precisa de uma estratégia de desenvolvimento*. Rapport de recherche, Brasília, FIPE-IICA (MDA / CNDRS / NEAD).